

Ordonnance Souveraine du 31 janvier 1910 promulguant la déclaration échangée les 14-27 janvier 1910 entre la Principauté et la Russie pour compléter la convention d'extradition du 5 septembre 1883

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	31 janvier 1910
Publication	Journal de Monaco du 8 février 1910 ^[1 p.3]
Thématiques	Traités bilatéraux hors France ; Contentieux et coopération judiciaire ; Mesures de sûreté et peines ; Droit des étrangers

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1910/01-31-L000050@1910.02.09>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Une déclaration complétant la convention conclue le 5 septembre 1883 entre la Principauté et la Russie pour assurer l'extradition des malfaiteurs ayant été signée à Paris, le 27 janvier 1910, entre Notre plénipotentiaire et celui de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, ladite déclaration dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 8 février 1910

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1910/Journal-2696>